

La Cité

Septembre 2019 // VOL. 2 // N° 3

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

MISSION COMPOSTAGE!
RENCONTRES D'INFORMATION
LES 18 ET 24 SEPTEMBRE

PAGE 6





Un été fracassant, chaud et festif!

Le soleil et le plaisir étaient au rendez-vous à Saint-Jérôme cet été. Vous étiez des milliers à profiter du beau temps et des innombrables activités offertes par votre Ville sur l'ensemble du territoire.

Réunissant avec brio plusieurs styles musicaux, les multiples spectacles ont su plaire à tous les goûts grâce à une programmation estivale relevée. Avec une si belle brochette d'artistes, le franc succès de l'été 2019 était assuré, et il était évident qu'il allait fracasser des records historiques de participation. Que ce soit Mes Aïeux avec plus de 9 000 spectateurs ou encore Loud avec une impressionnante foule de 11 000 personnes, Saint-Jérôme a une fois de plus confirmé, grâce à vous, son leadership régional en matière de culture.

Notre cité de possibilités offre une grande variété d'activités artistiques et culturelles sans cesse actualisées. Salle de spectacles de haut calibre, lieux d'exposition, prestations en plein air, événements, bibliothèques et centre d'histoire et d'archives s'amalgament pour témoigner de la vitalité du Quartier des arts et du savoir.

Découvrez l'offre de loisirs en visitant le vsj.ca dès aujourd'hui.

Stéphane Maher
Maire de Saint-Jérôme

Création du Bureau de développement économique

Saint-Jérôme a mis sur pied le Bureau de développement économique, qui sera intégré au sein de la structure administrative de la Ville. Le bureau travaillera à valoriser un climat économique favorable au maintien et à la création d'emplois de qualité, à l'accueil de nouveaux investisseurs, à l'accompagnement des entreprises, à la recherche de partenariats d'affaires et à la promotion de l'expertise régionale.

L'hôtel de ville déménage

Après l'aménagement des locaux de la Centrale du citoyen au 10, rue Saint-Joseph, Saint-Jérôme prépare maintenant le déménagement de l'hôtel de ville à l'ancien hôtel de région, ce qui lui permettra de réaliser des économies substantielles. L'administration municipale devrait occuper les lieux au tournant de l'année 2020.

Le nouvel hôtel de ville abritera les bureaux de la mairie et les services administratifs. Les services aux citoyens (paiement du compte de taxes, inscriptions aux activités de loisirs, demande de permis, etc.) continueront d'être offerts à la Centrale du citoyen.

Afin de faciliter l'accès à l'hôtel de ville, l'adresse du 161, rue de la Gare a été abandonnée pour le 300, rue Parent.



Des investissements dans tous les secteurs de la ville

Saint-Jérôme a adopté son programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2020 à 2022, qui prévoit des investissements totalisant 145 millions de dollars.

L'amélioration du réseau routier, tant sur le plan de la sécurité que sur celui de la fluidité de la circulation, figure parmi les priorités. Soucieuse de la qualité de ses infrastructures routières, Saint-Jérôme prévoit investir 26 millions de dollars pour la réfection de longues sections de routes, ce qui représente une hausse de 67 % comparativement au dernier PTI.

Des investissements au parc-nature du lac Jérôme et au Jardin des arts figurent aussi sur la liste des projets. Le PTI prévoit également la construction de parcs-nature de quartier dans tous les secteurs de la ville, en plus d'un nouveau parc dans le secteur Lafontaine.

L'objectif du PTI est de dresser un inventaire des projets à réaliser et de les planifier dans le temps, en fonction des besoins de la communauté et de la capacité de payer des contribuables. Il ne s'agit pas d'un engagement ferme quant à l'échéancier de réalisation, mais plutôt d'une estimation des investissements prévus à moyen terme.



Un chantier majeur, mais nécessaire

Amorcée durant l'été, la reconstruction complète des rues du Palais (entre les rues Saint-Georges et Melançon) et de la Gare (entre les rues du Palais et Parent) devrait s'échelonner jusqu'en décembre prochain. Ce projet important vise à remplacer l'ensemble du réseau d'aqueduc et d'égouts vieux de 70 ans.

Les commerces et les organisations du secteur demeurent ouverts pendant les travaux. La Ville a d'ailleurs installé des affiches sur le site du chantier pour inciter la population à les visiter et minimiser les répercussions que les travaux peuvent occasionner. Le secteur est facilement accessible à pied.

La prudence est de mise aux abords des chantiers. Les automobilistes sont invités à respecter la signalisation afin d'assurer la sécurité des travailleurs et des usagers.



Un Jardin des arts en devenir

En plus de contribuer à la lutte aux îlots de chaleur, le futur Jardin des arts permettra un accès saisissant à la rivière du Nord et une intégration contemporaine des arts publics au paysage urbain.

La nouvelle promenade, qui longera la rivière, deviendra un puissant emblème du centre-ville et un atout récréotouristique incontournable. L'éclairage optimisé et la pratique de l'agriculture urbaine seront des particularités attrayantes de ce site d'envergure. Quelque 50 arbres, 200 arbustes ainsi que 1 200 vivaces et graminées seront plantés. La Ville portera aussi une attention particulière à l'accessibilité universelle.

Les travaux de la phase 1 devraient se dérouler de septembre 2019 à l'été 2020, entre les rues De Martigny et Castonguay.

Nouvelle Centrale du citoyen : quatre mois déjà

Depuis son ouverture en avril dernier, la nouvelle Centrale du citoyen a traité quelque 22 000 appels et accueilli en moyenne 75 visiteurs par jour à son comptoir situé au rez-de-chaussée du 10, rue Saint-Joseph.

Afin d'améliorer l'offre de services, les heures d'ouverture sont prolongées les mardis et les jeudis jusqu'à 19 h. Les vendredis, la Centrale du citoyen ferme ses portes à 17 h.

Information : vsj.ca

Bientôt un nouvel écocentre à Saint-Jérôme

La MRC de La Rivière-du-Nord a adopté un règlement d'emprunt pour financer la construction d'un écocentre à Saint-Jérôme.

La volonté de l'administration jérômiennaise est de remplacer le bâtiment actuel par un nouveau de deux étages et à la fine pointe de la technologie. D'une superficie de plus de 20 000 m², le site serait accessible aux citoyens pour le dépôt de matières sept jours sur sept, et ce, à l'année.

L'ouverture de cet écocentre qui sera localisé sur le boulevard Maisonneuve est prévue au printemps 2020.





Nouveaux jeux d'eau au parc du lac Claude

Le 3 août, quelques centaines de familles ont participé à la grande ouverture des jeux d'eau au parc du lac Claude, dans le secteur Bellefeuille. Camion de crème glacée, mascotte, ballons, maquillage et surprises attendaient les jeunes et moins jeunes. Situé sur la rue de la Canardière, à l'angle du boulevard Maisonneuve, le parc propose un aménagement au goût du jour avec du mobilier urbain et des jeux d'eau rafraîchissants, grâce à des investissements de 500 000 \$.

Aménagement d'un jardin pour les monarches

En adhérant à l'initiative « Ville amie des monarches » de la Fondation David Suzuki, Saint-Jérôme s'est engagée à mettre en place des mesures pour protéger cette espèce menacée. Ainsi, elle a aménagé un habitat destiné aux papillons monarches près de la tour de l'horloge. Le jardin est composé de 306 plants, notamment des arbustes et des vivaces.

Premier pas vers un complexe aquatique à Saint-Jérôme

À la suite de l'adoption du plan directeur du Quartier des sports, la Ville de Saint-Jérôme a annoncé la mise sur pied d'un comité de travail portant sur un éventuel complexe aquatique.

Composé de représentants d'établissements scolaires et d'organismes qui détiennent une expertise précise, le comité a le mandat de réaliser une étude préalable à la programmation architecturale d'un futur centre aquatique régional avec une capacité événementielle pour accueillir des compétitions.

Le conseiller municipal mandataire aux organismes sportifs et aux saines habitudes de vie, Gilles Robert, chapeaute le comité qui peut compter sur la championne olympique Sylvie Fréchette.

VIE COMMUNAUTAIRE

Dans cette rubrique, la Ville vous fait découvrir l'un des nombreux organismes sur le territoire. Pour connaître l'ensemble des ressources communautaires mises à votre disposition, visitez le vsj.ca (Vie communautaire > Répertoire des organismes communautaires).

L'Ami-e du Quartier

Depuis maintenant 30 ans, cet organisme effectue un travail colossal dans la communauté. Il aide les participants à prendre leur vie en main en les soutenant dans leurs démarches (retour à l'école, préparation d'un budget, etc.). De plus, il leur permet de briser l'isolement en favorisant leur interaction avec les autres. L'Ami-e du Quartier propose des activités pour les enfants et les adultes, notamment du bingo, un club de tricot et des ateliers de cuisine collective. Il offre également plusieurs autres services, comme le dépannage alimentaire pour les familles à faible revenu du quartier Notre-Dame, l'écoute téléphonique et l'aide aux devoirs. C'est un lieu de rassemblement, mais aussi d'entraide.

Information : lamieduquartier.com | 450 431-1424

Nous sommes tous des bacmans!

Au cours des dernières semaines, vous avez reçu votre bac brun, votre minibac de cuisine ainsi que votre plan de mission. Celui-ci contient toutes les informations nécessaires pour vous aider à composter, à trier et, ultimement, à sauver la planète!

Étapes

- 1 Placez votre minibac de cuisine dans un endroit facile d'accès.
- 2 Accumulez vos résidus alimentaires dans le minibac.
- 3 Transvidez le contenu du minibac dans le bac roulant, en alternant avec des couches de matières sèches (papier journal, feuilles mortes, copeaux de bois, etc.).
- 4 Placez votre bac brun en bordure de rue, les roues vers la maison, après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le matin même.

Attention

Seuls les sacs en papier sont autorisés dans les bacs bruns. Les sacs en plastique, y compris les sacs dits biodégradables, compostables et oxobiodégradables, sont interdits dans les bacs bruns. Puisqu'ils se dégradent plus lentement que le reste des matières, ces sacs entravent le processus de décomposition et sont donc incompatibles avec le compostage.

Vous avez des préoccupations ou vous souhaitez avoir davantage d'information sur la nouvelle collecte des matières organiques?

Des rencontres d'information auront lieu les **18 et 24 septembre, à 19 h,** à la **Vieille-Gare de Saint-Jérôme, située au 160, rue de la Gare (stationnement gratuit au P9).**



Nouveaux horaires

Plusieurs changements ont été mis en place avec l'arrivée de la collecte des matières organiques, notamment en ce qui concerne les secteurs et les horaires des collectes. Ainsi, portez attention à votre changement de secteur et à vos nouvelles journées de collecte. Ces informations se trouvent dans le plan de mission livré avec votre bac brun.

Collecte des résidus verts

Votre nouveau bac brun adore les feuilles mortes et les résidus de jardin ou de plate-bande! Ces matières sont d'ailleurs fort utiles afin de créer une barrière contre les indésirables qui pourraient s'inviter dans votre bac. Pensez à vous servir de votre bac brun pour en disposer.

En plus de la collecte des matières organiques, les citoyens bénéficieront de quatre collectes spéciales des résidus verts cet automne. Exceptionnellement pour ces quatre collectes, les résidus verts, placés dans des sacs en papier, seront autorisés à côté du bac brun. Notez que les sacs en plastique transparent et orange seront aussi acceptés.

Secteurs 1 à 4 : les collectes auront lieu les 23 et 30 octobre puis les 6 et 13 novembre.

Secteurs 5 à 11 : les collectes auront lieu le 25 octobre puis les 1^{er}, 8 et 15 novembre.

Du nouveau dans la gestion des matières résiduelles depuis le 1^{er} septembre



Résidus de construction, de rénovation et de démolition

Les débris de construction, de rénovation et de démolition non réutilisables ne sont désormais plus ramassés lors de la collecte des déchets. Pour vous en départir de façon responsable, vous devez les apporter à l'écocentre (jusqu'au 9 novembre) ou en confier la gestion à un entrepreneur privé.

Information : bacman.ca

Nouvelle collecte des encombrants

Les matières déposées à côté des bacs ne seront pas ramassées. Pour disposer convenablement de vos encombrants, deux options s'offrent à vous :

1. Les apporter à l'écocentre. Avant de vous y rendre, assurez-vous que les matières encombrantes qui ne vous servent plus sont acceptées à l'écocentre. Consultez le site ecocentresrdn.org.
2. Vous prévaloir du nouveau service de collecte des encombrants. Les matières doivent être placées de façon ordonnée en bordure de rue la journée de la collecte des encombrants.

ATTENTION!

Le service de collecte des encombrants est offert une fois par mois pour chaque secteur. Pour vous en prévaloir, vous devez communiquer avec la Centrale du citoyen (au 450 569-5000) au maximum 72 heures (trois jours) avant la collecte prévue et vous inscrire sur la liste!





LaNavette

Le service de transport LaNavette est de retour! Vous pouvez l'utiliser gratuitement pour vous rendre rapidement au centre-ville, à partir de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord. Ce service est offert du lundi au vendredi, de 7 h à 18 h 40. En raison des travaux sur la rue du Palais, le trajet a été modifié. Consultez le site lanavette.ca pour les détails.

Écocentre

L'écocentre de Saint-Jérôme, situé au 301, rue Lajeunesse Ouest, est ouvert tous les jours, de 9 h à 16 h 30, jusqu'au 9 novembre. Vous pouvez y déposer vos matières et objets gratuitement, sur présentation d'une preuve de résidence. Pour connaître les matières autorisées, visitez le site ecocentresrdn.org.

Stationnement de nuit

Du 15 novembre au 1^{er} avril, le stationnement dans les rues sera interdit entre minuit et 7 h, afin de faciliter les opérations de déneigement.

Abris d'auto temporaires

L'installation d'abris d'auto temporaires est autorisée entre le deuxième samedi d'octobre et le deuxième dimanche d'avril, sous certaines conditions.

L'abri d'auto temporaire est permis pour les habitations de moins de cinq logements. De façon générale, il doit être implanté à au moins 2 m d'une bordure ou d'un trottoir (ou du pavage, en l'absence d'une bordure ou d'un trottoir). Sa hauteur ne doit pas excéder 3,5 m.

Pour connaître l'ensemble des distances à respecter et les matériaux autorisés, consultez le site vsj.ca.



Journée portes ouvertes à la caserne

Le Service de la sécurité incendie vous invite à venir visiter sa caserne (située au 506, rue Filion) le samedi 12 octobre, à l'occasion de la Semaine de la prévention des incendies qui se déroulera sur le thème « Le premier responsable, c'est toi! ».

De nombreuses activités attendront les petits et grands. En plus de visiter la caserne et les camions, vous pourrez prendre part à des exercices d'évacuation grâce au simulateur de fumée et assister à une démonstration des équipements. Grande nouveauté, vous pourrez participer à un rallye et résoudre des énigmes. Vous courrez alors la chance de remporter une trousse d'urgence, qui contient les articles essentiels pour subsister pendant les trois premiers jours d'un sinistre.

Cette journée portes ouvertes est une belle occasion de vous faire découvrir le métier de pompier et de promouvoir les comportements sécuritaires à adopter afin de prévenir les incendies. Pour tous les détails, surveillez le site vsj.ca.

Changement d'heure, changement de pile

Le changement d'heure aura lieu dans la nuit du 2 au 3 novembre. Profitez de l'occasion pour vérifier le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée et pour remplacer leur pile.

Saviez-vous que la majorité des décès liés à un incendie sont causés par l'absence ou le dysfonctionnement de l'avertisseur de fumée? Cet appareil constitue le meilleur moyen de sauver des vies.

Quelques statistiques :

- Près du tiers des incendies de bâtiments résidentiels au Québec débutent dans la cuisine.
- Sur les 1 300 incendies de cuisine recensés au Québec, 47 % sont causés par la distraction.
- Dans 82 % des cas, les appareils de cuisson sont à l'origine de ces incendies.
- Seulement 42 % des résidences incendiées sont munies d'un avertisseur de fumée.



Prudence dans les zones scolaires

En ce début d'année scolaire, le Service de police intensifie sa surveillance aux abords des écoles afin d'assurer la sécurité des enfants. Les automobilistes sont invités à redoubler de prudence dans les zones scolaires et à respecter la signalisation, notamment les limites de vitesse et les interdictions de stationner. Les piétons et les cyclistes doivent pour leur part traverser la rue aux endroits prévus à cette fin.

Le Service de police recommande aux parents de familiariser leurs enfants avec le trajet à emprunter pour se rendre à l'école en le parcourant avec eux, tout en leur rappelant les règles de sécurité. Il s'agit d'une belle occasion pour expliquer les particularités des passages pour piétons ainsi que les feux de circulation (ex. : virage à droite) et cibler les endroits où il faut redoubler de prudence.

Pour assurer la sécurité des enfants, Saint-Jérôme compte sur la collaboration de 51 brigadiers scolaires. Il est important de respecter leurs consignes et de faire preuve de patience lorsqu'ils aident les enfants à traverser.



les journées de la culture

Photo: Julie Perreault

CULTURE

Place à la 23^e édition!

Plusieurs activités gratuites vous attendent du 27 au 29 septembre. Consultez la programmation complète à journeesdelaculture.qc.ca. Notez que les inscriptions sont obligatoires pour certaines activités.

Sur la route des artistes peintres

(peinture en direct)

27 septembre, de 10 h à 15 h

Parc régional de la Rivière-du-Nord

Concert hommage à André Gagnon

27 septembre, à 20 h

Maison de la culture Claude-Henri-Grignon
(salle Antony-Lessard)

Promenade artistique entre le Musée d'art contemporain des Laurentides et le Théâtre Gilles-Vigneault

27 et 28 septembre, à 12 h et à 15 h

Dessine-moi un train!

(atelier de dessin pour les enfants de 3 à 8 ans)

28 septembre, à 10 h 30

Bibliothèque Marie-Antoinette-Foucher

Visites historiques de Saint-Jérôme Société d'histoire de la Rivière-du-Nord

28 septembre, de 10 h à 14 h 45

Au cœur de la photographie Passion Photo Laurentides

28 et 29 septembre, de 11 h à 17 h

Place de la Gare

Mille et une façons de raconter une histoire

28 septembre, à 13 h 30

Théâtre Gilles-Vigneault

Conférence de Patrice Godin

29 septembre, à 14 h

Maison de la culture Claude-Henri-Grignon
(salle Antony-Lessard)

Concert de Mélanie Barney et Peter Pinteric

29 septembre, à 14 h 30

Cathédrale de Saint-Jérôme



**SALON
DES ARTS**
DE SAINT-JÉRÔME

12^e Salon des arts de Saint-Jérôme

Plus de 75 exposants seront sur place! Découvrez l'art visuel, l'art littéraire, les métiers d'art et l'art gourmand au Quartier 50+ (425, boulevard Jean-Baptiste-Rolland Est).

Vendredi 1^{er} novembre, de 12 h à 21 h

Samedi 2 novembre, de 10 h à 17 h

Dimanche 3 novembre, de 10 h à 17 h

Stationnement accessible et gratuit.

Entrée libre pour tous!

Détails à la fin octobre à vsj.ca.



Record de participation à Saint-Jérôme

L'été 2019 aura marqué la mémoire collective grâce à une programmation relevée et riche en artistes de renom. Lors des cinq grands rendez-vous musicaux présentés les samedis à la place des Festivités, plus de 30 000 personnes sont venues danser et chanter au rythme des classiques de Patrick Norman, Kain, Mes Aïeux, Boule Noire et Loud.



La programmation loisirs et culture est maintenant en ligne au vsj.ca

Un nouveau logo pour les bibliothèques!

Afin de refléter le virage des bibliothèques du 21^e siècle qui placent le citoyen au cœur de leurs actions, les bibliothèques de Saint-Jérôme ont entrepris de rajeunir leur image en se dotant d'un logo moderne et coloré. La lettre B fait référence au mot « Bibliothèque », tandis que le chiffre 3, qu'on distingue à travers les formes colorées, représente les trois bibliothèques de la municipalité.

Simple et épurée, la nouvelle image symbolise un lieu où se forment les relations. Les bibliothèques ne sont plus qu'un endroit où l'on emprunte des livres, mais aussi un lieu de rencontres et d'échanges. Bref, elles sont un troisième lieu de vie, après la maison et le travail.

Les bibliothèques de Saint-Jérôme, c'est :

- une collection de plus de 177 000 documents (livres, livres numériques, CD, DVD, etc.), dont plusieurs nouveautés;
- plus de 450 activités gratuites offertes par an;
- une équipe qualifiée pour vous aider dans vos recherches.

Un lieu d'échanges et d'émerveillement

Traditionnellement reconnues pour le prêt de romans, les bibliothèques d'aujourd'hui sont devenues de véritables milieux de vie.

Que ce soit pour apprendre ou vous divertir en participant à des conférences et à des spectacles gratuits, vous familiariser avec le numérique, préparer votre enfant à la lecture, découvrir une nouvelle recette, vous informer avant de changer de voiture ou comprendre la maladie d'un proche, les bibliothèques de Saint-Jérôme sont des alliées précieuses au quotidien.

Ces derniers temps, les établissements du territoire ont profité d'une cure de rajeunissement adaptée aux nouveaux besoins du public. Ils offrent dorénavant une expérience renouvelée et plus conviviale.

Le processus de modernisation des bibliothèques se poursuit, en attendant la construction d'un nouveau bâtiment. L'administration municipale a déjà entrepris des démarches auprès du gouvernement du Québec pour financer ce projet visant à doter Saint-Jérôme d'une grande bibliothèque à la mesure de ses aspirations culturelles.

Si ce n'est pas déjà fait, abonnez-vous maintenant afin d'avoir accès aux services et aux activités des trois bibliothèques. C'est gratuit pour les résidents!

Une naissance, un livre

Abonnez gratuitement votre enfant d'un an et moins au programme *Une naissance, un livre* dans l'une des bibliothèques et obtenez la trousse du parfait bébé lecteur!



À surveiller cet automne

Les bibliothèques de Saint-Jérôme regorgent d'activités amusantes pour toute la famille, notamment :

- des activités de lecture et de motricité pour les tout-petits de 18 à 36 mois;
- un club de lecture pour les petits de 3 à 6 ans;
- de la zoothérapie pour les enfants de 6 à 12 ans;
- des activités technologiques pour les adolescents;
- des spectacles d'Halloween et de Noël pour toute la famille;
- des conférences pour les adultes sur divers sujets (emploi, fraude, proche aide, etc.).

Consultez la programmation à vsj.ca et inscrivez-vous rapidement, car le nombre de places est limité.

Nouvelles ressources numériques

Deux nouvelles ressources numériques sont mises à la disposition des abonnés :

Toutapprendre.com

Cette ressource propose plus de 760 cours en ligne, la plupart sur support vidéo, couvrant de multiples sujets : langue, informatique et multimédia, vie professionnelle, musique, développement personnel et émotionnel, etc.

BibliMags

Accédez gratuitement à la version numérique de plus de 5 000 magazines des plus populaires aux plus spécialisés, et ce, dans plusieurs catégories : culture, loisirs, mode, bien-être, santé, ados, sports, célébrités, histoire, voyage, nature, etc.

Information : biblio.vsj.ca



Horaire des bibliothèques

Bibliothèque du Frère-Marie-Victorin

450, boulevard de La Salette

Tél. : 450 432-1226

Dimanche 12 h à 16 h

Lundi Fermée

Mardi au vendredi 12 h à 20 h

Samedi 9 h à 17 h

Bibliothèque Charles-E.-Garneau

500, boulevard des Laurentides

Tél. : 450 431-1388

Dimanche et lundi Fermée

Mardi et mercredi 10 h à 17 h

Jeudi et vendredi 13 h à 20 h

Samedi 10 h à 16 h

Bibliothèque Marie-Antoinette-Foucher

101, place du Curé-Labelle

Tél. : 450 432-0569

Dimanche 12 h à 16 h

Lundi au vendredi 12 h à 20 h

Samedi 9 h à 17 h



Cinq conférences à ne pas manquer

Cet automne, le Quartier 50+ tiendra cinq conférences gratuites pour les personnes de 50 ans et plus. Ces conférences auront lieu le mardi, de 14 h à 15 h 30, au local 130.

L'inscription est obligatoire et s'effectue à quartier50.eventbrite.ca.

CONFÉRENCE	DATE
Portrait des aînés de la MRC de La Rivière-du-Nord	10 septembre
Le bénévolat	8 octobre
Histoire et généalogie des familles à partir des archives	5 novembre
L'isolement des personnes âgées Nous sentons-nous concernés?	12 novembre
Vos droits, on y croit!	10 décembre

Cours et activités

En plus des conférences, le Quartier 50+ propose un vaste choix de cours et d'activités. Consultez la programmation à vsj.ca/quartier50. Notez que la carte de membre est obligatoire pour vous inscrire aux cours.



Le populaire Salon des aînés est de retour!

Le Quartier 50+ sera l'hôte du 3^e Salon des aînés le samedi 21 septembre, de 9 h à 17 h.

Organisé par la Table de réflexion et d'actions de retraités et d'aînés (TRARA) avec la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme et du CISSS des Laurentides, cet événement vise à outiller les personnes âgées et les proches aidants en lien avec les thèmes suivants :

- Loisirs, sports et divertissement;
- Mobilité et transport;
- Droit et santé;
- Maintien de l'autonomie et prévention de la maltraitance.

Plus de 100 exposants seront présents. Venez en grand nombre!

Information : trara.org/salon



SAVIEZ-VOUS QUE?

Pour des raisons environnementales et opérationnelles, le bac roulant à déchets est obligatoire depuis le 1^{er} septembre.

Les propriétaires de maison et les locataires d'immeuble doivent se procurer un bac roulant (vert ou noir) avec prise européenne pour disposer de leurs déchets.

Vous pouvez opter pour un bac de 120, 240 ou 360 litres.

Les bacs roulants à déchets sont en vente dans les commerces près de chez vous.

Notez que les matières déposées à côté des bacs ne sont plus ramassées.



Prochaines séances du conseil municipal

17 septembre

15 octobre

19 novembre

17 décembre

Les séances du conseil sont publiques et tout citoyen a le droit d'y assister et d'y prendre la parole. Elles ont lieu généralement le troisième mardi du mois, à 19 h, à l'ancien hôtel de région (situé au 300, rue Parent). L'ordre du jour est diffusé sur le site Web de la Ville dans les heures précédant la séance. Vous pouvez aussi en obtenir une copie sur place.



La Cité

SEPTEMBRE 2019 // VOL. 2 // N° 3

Publié par le Service des
communications de la
Ville de Saint-Jérôme

Dépôt légal : 3^e trimestre 2019

Bibliothèque et Archives
nationales du Québec

Conception et montage :

Robert Devost Graphiste inc.

Impression : Imprimerie Solisco inc.

AVISJ

Pas encore inscrit au service d'alerte à la population?

Certaines informations ne peuvent pas attendre!

- Urgences civiles
- Avis d'ébullition
- Entraves majeures à la circulation

Inscrivez-vous gratuitement! **avisj.ca**

Les avis vous seront transmis
par message texte, par courriel
ou par téléphone, selon vos
préférences.



Pour nous joindre :



vsj.ca



Centrale du citoyen
450 569-5000



10, rue Saint-Joseph,
bureau 103

Abonnez-vous à notre nouvelle infolettre à vsj.ca!

Suivez-nous :

